

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2021/04/29/2021202204/justel>

Dossier numéro : 2021-04-29/13

Titre

29 AVRIL 2021. - Décret modifiant certaines dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue d'étendre la tutelle ordinaire régionale aux zones de secours

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 07-05-2021 page : 46978

Entrée en vigueur : 17-05-2021

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). L'article L3111-1, § 1er, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, modifié en dernier lieu par le décret du 4 octobre 2018, est complété par un 10° rédigé comme suit : " 10° sur les zones de secours de la Région wallonne, à l'exclusion de celles composées uniquement de communes de la région de langue allemande. ".

[Art.](#) 2. A l'article L3111-2 du même Code, modifié en dernier lieu par le décret du 4 octobre 2018, le 5° est abrogé.